



Département  
d'EURE-&-LOIR  
—  
Arrondissement  
DE CHATEAUDUN  
—  
Canton  
DE BONNEVAL  
—

# MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66  
mairielegaultsaintdenis@wanadoo.fr

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE** **DU CONSEIL MUNICIPAL** **MARDI 25 NOVEMBRE 2014**

**Absents excusés ayant donné procuration : MM : Sylvain COLLARD à Mr Benoist MOREAU, Mme Valérie ARNOULT à Mr Alain GOUSSARD**

*Est nommée secrétaire de séance : Mme Axelle PALLU-CAILLET*

Le Conseil Municipal décide,

- D'exonérer de la taxe d'aménagement les locaux à usage artisanal ainsi que les abris de jardin soumis à déclaration préalable.
- De maintenir le taux de la taxe d'aménagement à 1 %.
- De donner l'autorisation au SDE d'implanter une borne de charge publique pour véhicules électriques sur la place de l'église.
- De demander une aide financière de Fonds National de Prévention afin de réaliser le document unique en collaboration avec la Communauté de Communes.
- De compléter les commissions communautaires en tant que membres associés :
  - Commission des finances : Cyril DELARUE
  - Commission des transports scolaires : pas de volontaire
  - Commission enfance : Pascal ROZAIRE, Sabrina LELIARD
  - Commission communication ADSL : David DEL PESO
  - Commission développement économique : Christelle CREPIN, Axelle PALLU-CAILLET
  - Commission assainissement non collectif : pas de volontaire
  - Commission eau potable : Stéphane PAILLEAU, Jean Luc FOUCHER
  - Commission piscine : Axelle PALLU-CAILLET, Christelle CREPIN
  - Commission mutualisation : Axelle PALLU-CAILLET, Bertrand DARMIGNY
- D'adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'électricité du SDE suite à la disparition prochaine de certains tarifs réglementés de vente au 31 décembre 2015.
- De nommer un référent SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) par groupe de travail :
  1. Habitat et cadre de vie : Christelle CREPIN
  2. Développement économique, commerce et artisanat : Philippe MESLARD
  3. Mobilité, déplacements et équipement structurant : Benoist MOREAU
  4. Environnement, énergie et prise en compte des risques : Pascal ROZAIRE
- De reverser le fonds d'amorçage : aide de l'Etat pour la mise en place de rythmes scolaires au SIRP.
- Questions diverses :

Le Conseil Municipal,

  - Est informé que la Sainte Barbe, le Téléthon et le marché de Noël à l'école sont programmés le 6 décembre 2014. Le salon décoration est prévu le 29 novembre 2014.
  - Qu'une réunion avec la population concernant la participation citoyenne est programmée le 8 décembre 2014.
  - Mme Sabrina LELIARD demande s'il est possible de déplacer le conteneur à piles. La question sera posée au SICTOM.

- Mme Sabine LELIARD souhaite la mise en place d'une manifestation intergénérationnelle.
- Certains membres du conseil évoquent le manque de communication.
- La cérémonie des vœux du Maire est évoquée.
- Mr Pascal ROZAIRE évoque le problème de propreté de la commune.
- Le prochain conseil municipal est prévu le mercredi 17 décembre 2014, à 20h00.
- Le repas de la Godillose est évoqué.
- L'assemblée générale extraordinaire des Familles Rurales est prévue le vendredi 28 novembre 2014.

*Fin de la séance : 22h20*

Le Maire,  
Benoist MOREAU.